



Bulletin d'information

Le Jacobin

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 12 No 5
Juin 2014

La Fête
nationale
du Québec

CÉLÉBRONS LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC EN FAMILLE

Détails en page 11

Samedi 21 juin | Parc Aimé-Piette

fetenationale.qc.ca



Québec

Invitation

Aux citoyens de la
Municipalité de Saint-Jacques

INAUGURATION DU PARC DES CULTURES

ET GRAND PIQUE-NIQUE FAMILIAL

SAMEDI 14 JUIN 2014 | 10 H 45



Détails en page 22

Sommaire

Bulletin d'information **Le Jacobin** MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Le conseil municipal	
Bilan des décisions	3-6
Urbanisme et réglementation	
Règlement n° 75-2002	7
Municipalité de Saint-Jacques	
Jours fériés	8
Horaire d'été	8
Vacances estivales	8
Application mobile	8
Facebook	8
Site Internet	8
Loisirs et culture	
Tommy Pilote, technicien en loisirs	9
Vélo-tour	9
Hockey mineur	9
Semaine de la municipalité	9
Avis de recherche	10
618 \$ pour les activités culturelles	10
Fête nationale du Québec	11
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	
Passion lecture	12
Quinzaine du livre	12
Club du rat Biboché	12
Chaque vie mérite d'être racontée	12
Soirées coups de cœur	13
Semaine de vacances	13
Horaire régulier et d'été	13
Des nouvelles de vos organismes	
Entraide et Amitié de Saint-Jacques	14
SHÉNA	14
SOL	15
Fleurons du Québec	15
Activités du Club Fadoq	16
Regroupement Bénévole de Montcalm	16
La Rescousse Montcalm	16
Parrainage civique Lanaudière	16
Artisanerie Lanaudoises	17
Centre d'hébergement de Saint-Jacques	18
Relais pour la vie	18
Transmission de la danse traditionnelle	19
Horeb Saint-Jacques	20
Résidence Nouvelle-Acadie	20
Information Saint-Jacques	
Vérification des avertisseurs de fumée	21
Défi têtes rasées	21
Collecte de sang	21
Théâtre d'été – Salle Julie-Pothier	21
Inauguration du parc des Cultures	22
Meublons le parc des Cultures	22-23
MRC Montcalm – prévention	24

Page couverture	Fête nationale du Québec Transmission de la danse traditionnelle en Nouvelle-Acadie
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Communications Patrice Jetté
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINE SÉANCE

Lundi 2 juin à 19 h - Lundi 7 juillet 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387

info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 839-3671, option 8

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et de la greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél.: 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Audrey St-Georges, directrice
générale adjointe
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Martin Genest, inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Service des travaux publics

Christian Marchand, superviseur
Tél. : 450 839-3671, poste 7661
travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilote, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Martine Laporte, technicienne en
comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté, préposée à la
comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception et des communications

Julie Leblanc, préposée à l'accueil et à la perception et agente aux
communications
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org | communication@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Sylvie Mercier, responsable du service aux abonnés
Lisette Noury, technicienne en documentation et responsable du service technique
Jeanne Contant, préposée au prêt
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

450 439-WOUF (9683)

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 7 avril 2014

Résolution d'appui pour Les Petits Pas Jacadiens Projet - Volet relève culturelle à Loisir et sport Lanaudière

ATTENDU QUE le comité des Petits Pas Jacadiens souhaite déposer une demande au programme Relève culturelle à Loisir et sport Lanaudière;

ATTENDU QUE le projet s'adresse entre autres aux familles de Saint-Jacques;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques prête gratuitement un local pour la tenue de leurs événements, le tout d'une valeur estimée à 2 500 \$ pour l'année;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques rend accessible le journal municipal Le Jacobin pour la parution de cinq articles, le tout d'une valeur estimée à 500 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques est d'accord à soutenir l'organisme Les Petits Pas Jacadiens et l'appuie dans sa demande;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'appuyer le projet présenté par l'organisme Les Petits Pas Jacadiens et que la présente résolution soit transmise à M. Philippe Jetté, président de l'organisme.

Demande de participation Défi Métropolitain, 25 mai

ATTENDU QUE madame Marie-Claude Payant, coordonnatrice parcours et haltes de Vélo Québec Événements, s'adresse au conseil municipal dans sa correspondance datée du 19 mars 2014 à l'effet de demander la participation de la Municipalité de Saint-Jacques dans le cadre du passage du Défi métropolitain, le 25 mai prochain;

ATTENDU QUE la demande vise principalement à utiliser le site de l'école Saint-Louis-de-France afin d'avoir accès aux services de cette bâtisse et de s'abriter en cas de forte pluie;

ATTENDU QUE l'organisme devra obtenir l'approbation de la Commission scolaire des Samares s'il désire utiliser l'école Saint-Louis-de-France;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques accepte le passage des cyclistes lors de l'événement du 25 mai prochain, et que les

organiseurs soient informés qu'ils peuvent avoir accès en tout temps aux installations sanitaires du parc Aimé-Piette de Saint-Jacques, situé au 81, rue Venne avec aire de repos et tables de pique-nique, et qu'en cas de pluie, le Centre culturel du Vieux-Collège sera disponible, s'il y a lieu.

ADMINISTRATION

Compteurs intelligents Hydro Québec - Plaintes des citoyens

Il a été résolu à majorité de demander au Gouvernement du Québec :

Qu'il impose à Hydro-Québec un moratoire immédiat à l'installation de tout nouveau compteur émetteur de radiofréquence en raison des risques sérieux qu'ils représentent pour la santé humaine;

Qu'une commission d'enquête itinérante, publique et transparente, composée de manière paritaire, soit créée, sous l'égide du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), afin de bien évaluer le projet dans son ensemble et de faire le pont sur les risques liés à l'électropollution;

Qu'il exige d'Hydro-Québec qu'elle accorde à tout abonné, sur simple demande écrite, sans tracasserie administrative ni frais supplémentaire, le remplacement rapide de tout compteur émetteur de radiofréquences de première et de deuxième génération déjà installé par un compteur électromécanique n'émettant aucune radiofréquence, ainsi que le droit de conserver tout compteur électromécanique installé sur sa propriété ou dans son logement.

Que le conseil municipal de Saint-Jacques demande l'appui de toutes les MRC du Québec.

Que la présente résolution soit transmise au Gouvernement du Québec, à Hydro-Québec et à la Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique (CQLPE) au 60, Rang 2 Sud, Saint-Narcisse, Québec, G0X 2Y0, et à toutes les MRC du Québec.

Avis public - Appels d'offres

Location de terre (aire industrielle)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire obtenir des offres concernant la location de terres, situées sur

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 7 avril 2014

le territoire de la municipalité de Saint-Jacques;

ATTENDU QUE le lot visé par la demande est le lot 3 584 336, d'une superficie de 23,29 arpents situés en zone verte;

ATTENDU QUE la durée du contrat de location sera de trois (3) ans;

ATTENDU QUE le conseil municipal, par souci de transparence envers les contribuables intéressés par cette offre, désire procéder par appel d'offres public;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que l'avis public requis pour la location du lot 3 584 336 soit publié par le biais du bulletin municipal « Le Jacobin », édition d'avril 2014, ainsi qu'aux deux (2) endroits désignés par règlement.

QUE la date d'ouverture des soumissions soit fixée au 25 avril 2014, à 11 h.

Avis de motion -

Modification du règlement n° 257-2013

Code d'éthique et de déontologie des élus

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Michel Lachapelle, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un projet de règlement modifiant le règlement n° 257-2013 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Une copie du projet de règlement sera remise aux membres du conseil prochainement.

Embauche d'un technicien en loisirs

ATTENDU QUE des entrevues ont été réalisées le jeudi 3 avril 2014, par le comité de sélection, soit madame Josée Favreau, directrice générale, madame Diane Précourt, directrice générale de la Municipalité de Saint-Esprit, ainsi que de M^e Manon Dagenais, avocate, afin de procéder à l'embauche d'un technicien en loisirs;

ATTENDU QUE suite au processus d'entrevues, monsieur Tommy Pilotte s'est avéré être le meilleur candidat pour occuper le poste de technicien en loisirs pour la Municipalité de Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter

les recommandations du comité de sélection et de procéder à l'embauche de monsieur Tommy Pilotte, au poste de technicien en loisirs, le tout selon les conditions établies à l'intérieur de la politique salariale en vigueur.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Entretien et aménagements paysagers

Demande de prix

ATTENDU QUE la liste des entretiens paysagers a été fournie à trois entrepreneurs du territoire de la municipalité de Saint-Jacques;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est la compagnie Eau Fil des Saisons pour un montant de 5 055 \$;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition d'Eau Fil des Saisons pour un montant de 5 055 \$ plus taxes, pour les travaux d'entretien paysagers des espaces fleuris (*Mme Isabelle Marsolais, conseillère, s'est retirée des discussions lors de l'adoption de la présente résolution*).

Embauche d'un employé journalier saisonnier

Travaux publics - Monsieur Marc Vaillancourt

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques doit procéder à l'embauche d'un employé saisonnier supplémentaire pour la période estivale, soit du 8 avril au 28 novembre 2014;

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines recommande l'embauche de monsieur Marc Vaillancourt au poste de journalier saisonnier;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de procéder à l'embauche de monsieur Marc Vaillancourt, au poste de journalier saisonnier, pour la période du 8 avril au 28 novembre 2014, le tout selon les conditions prévues à l'intérieur de la politique salariale en vigueur et du guide d'emplois de la Municipalité de Saint-Jacques.

Paiement de factures - Réparation du tracteur

Incident du 27 janvier 2014

ATTENDU QUE des réparations ont été nécessaires sur le tracteur de marque Ferguson utilisé par le Service des travaux publics;

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 7 avril 2014

ATTENDU QUE l'estimation du coût des réparations obtenue par monsieur Christian Marchand, superviseur aux travaux publics est de 5 862,37 \$;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'approuver la facture n° 15130 pour les réparations effectuées auprès de Machineries Nordtrac Ltée pour le tracteur Ferguson d'une somme de 5 098,83 \$ plus taxes applicables.

Honoraires professionnels - Prolongement des infrastructures rue Laurin Relevés topographiques additionnels

ATTENDU QU'une offre de services professionnels est reçue de la firme WSP pour explication des honoraires additionnels, pour des travaux en lien avec le prolongement des infrastructures municipales sur une portion de la rue Laurin ainsi que sur la rue « Future »;

ATTENDU QUE des frais d'arpentage supplémentaires ont été nécessaires pour les relevés topographiques suite à une confusion sur le site de la rue « Future »;

ATTENDU QUE des frais de modifications des rapports environnementaux ont été nécessaires considérant que la première phase a été effectuée par erreur, suite à une confusion de la mauvaise partie de rue;

ATTENDU QUE le conseil est d'accord avec les explications données concernant les ouvrages mentionnés;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter les frais d'honoraires professionnels pour un montant de 3 500 \$ (plus taxes), pour les relevés topographiques, ainsi qu'un montant de 2 500 \$ (plus taxes), pour les modifications des rapports environnementaux, le tout relatif au dossier n° 131-22096-00.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Achat d'habits de combat (Bunker)

ATTENDU QUE le directeur du Service des incendies de la Municipalité de Saint-Jacques a demandé des prix pour l'achat d'habits de combat;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer cinq (5) habits de combat;

ATTENDU QU'une soumission de CMP Mayer inc. est reçue au montant de 5 975 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de la compagnie CMP Mayer inc. au montant de 5 975 \$ plus taxes pour procéder à l'achat de cinq (5) ensembles d'habits de combat de marque Starfield Orbit n° 2, le tout selon la soumission proposée par M. Christian Marchand, en date du 10 mars 2014 (n° 6595).

URBANISME

Demande de dérogation mineure 1874, rang des Continuations

Demandeur : André Beaucage

**Réf. lot n° 3 023 044 portant le numéro d'immeuble
1874, rang des Continuations**

Il a été résolu unanimement que la demande de dérogation mineure de monsieur André Beaucage, pour un projet de lotissement (lot n° 3 023 044) sur le rang des Continuations, soit acceptée, tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 18 février 2014 (Référence au compte rendu du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 18 février 2014).

Demande de dérogation mineure

M. Paul-André Germain

**Réf. lot n° 4 021 455 portant le numéro d'immeuble
131, rue de Port-Royal**

il a été résolu unanimement que la demande de dérogation mineure de monsieur Paul-André Germain, pour la propriété portant le numéro d'immeuble 131, rue de Port-Royal, soit acceptée, tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 25 mars 2014.

LOISIRS ET CULTURE

Embauche des animatrices au camp de jour Mmes Catherine Brisson et Audrey Ricard

ATTENDU QUE mesdames Audrey Ricard et Catherine Brisson s'adressent à la Municipalité de Saint-Jacques afin d'offrir leurs services comme animatrice au camp de jour;

ATTENDU QUE selon les critères d'embauche, les personnes doivent être étudiantes à temps plein à l'automne 2014;

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 7 avril 2014

ATTENDU QU'exceptionnellement cette année, la Municipalité étant en processus d'embauche pour le poste de technicien(ne) en loisirs, le comité des ressources humaines recommande au conseil d'accepter la proposition de mesdames Ricard et Brisson;

ATTENDU QUE mesdames Ricard et Brisson seront étudiantes à temps partiel à l'automne 2014;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la recommandation du comité des ressources humaines et de procéder à l'embauche de mesdames Audrey Ricard et Catherine Brisson au sein de l'équipe d'animatrices pour l'été 2014, et ce, selon la rémunération et les conditions d'emploi établies à l'intérieur de la politique salariale en vigueur.

QU'il soit mentionné lors de l'embauche que la situation demeure exceptionnelle pour cette année étant donné l'entrée en fonction d'un nouvel employé au poste de technicien en loisirs.

Embauche de la coordonnatrice du camp de jour Madame Amélie Lemarbre Municipalité de Saint-Jacques

il a été résolu unanimement que madame Amélie Lemarbre soit embauchée, à titre de coordonnatrice du camp de jour, pour voir à la préparation et au suivi du camp de jour de Saint-Jacques, pour l'été 2014, et ce, selon la rémunération et les conditions d'emploi établies à l'intérieur de la politique salariale en vigueur.

Désignation d'un mandataire Programme d'aide au développement des collections des bibliothèques

ATTENDU QUE conformément au programme Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, toute bibliothèque admissible doit fournir au ministère son rapport financier pour le dernier exercice financier terminé. De plus, ce rapport doit être signé par l'autorité compétente de la municipalité et contresigné par la responsable de la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement qu'une demande d'aide financière soit présentée au ministère de la Culture et des Communications du Québec, dans le cadre

du programme d'aide au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes.

QUE madame Josée Favreau, directrice générale, soit désignée à titre de mandataire, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

Audrey St-Georges
Directrice générale adjointe

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :
<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

ARROSAGE - ÉTÉ

Périodes permises

Le mardi : de 20 h à 22 h pour les adresses paires

Le jeudi : de 20 h à 22 h pour les adresses impaires

Les citoyens sont priés de respecter ces périodes d'arrosage en vigueur. Advenant le non-respect, des constats d'infraction seront donnés aux contrevenants.

Merci d'utiliser l'eau raisonnablement.



Règlement n° 75-2002 concernant l'allumage des feux en plein air

ARTICLE 3 :

Sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Jacques, il est interdit d'allumer un feu de plaisance en plein air, sauf dans un foyer extérieur respectant les dispositions du présent règlement ou lorsqu'une autorisation du Service d'incendie a été obtenue pour une activité spéciale d'intérêt public.

Il est aussi défendu à quiconque, en tout temps, de provoquer des feux d'herbes, de branches, d'arbres ou de feuilles mortes, en tout endroit de la municipalité de Saint-Jacques, à l'exception des propriétés situées en zone agricole et que les conditions de l'article 7 et les suivantes n'aient été remplies.

ARTICLE 4 :

Tout propriétaire de foyer extérieur doit posséder, dans un rayon maximum de 6,10 mètres (20'), un boyau d'arrosage ou un extincteur de capacité suffisante, opérationnel en tout temps.

Les foyers extérieurs doivent être construits de briques, de pierres naturelles ou de béton. Ils doivent posséder une cheminée d'un minimum d'un (1) mètre de hauteur et celle-ci doit être pourvue d'un pare-étincelle approuvé par l'ACNOR ou par le Service d'incendie de la Municipalité de Saint-Jacques.

ARTICLE 5 :

Tout propriétaire de foyer extérieur doit s'assurer que la fumée émise par le foyer ne cause aucune nuisance déraisonnable aux propriétés voisines. Aucun tison, aucune cendre ou aucune étincelle ne doit atteindre les terrains voisins.

ARTICLE 7 :

Le présent article s'adresse uniquement aux propriétés situées en zone agricole.

Il est défendu à quiconque, en tout temps, de provoquer des feux d'herbes, de branches, d'arbres ou de feuilles mortes, en tout endroit de la municipalité de Saint-Jacques, à moins que les conditions suivantes aient été remplies :

- Avoir obtenu un permis du chef des pompiers ou, en son absence, de son adjoint;
- Avoir une personne responsable sur les lieux;
- Avoir des facilités d'extinction desdits feux à tout instant;
- Choisir dans les environs, le lieu où il y a le moins de terre végétale, de bois mort, branches, broussailles, feuilles sèches ou d'arbres résineux;
- Nettoyer l'endroit où l'on doit allumer un feu, en enlevant du sol, dans un rayon suffisant pour empêcher le feu de se propager, toute terre végétale et tout bois mort ainsi que toutes branches, broussailles ou feuilles mortes;
- Éteindre complètement le feu avant de quitter l'endroit.

Martin Genest
Inspecteur municipal

La version en texte intégral du règlement n° 75-2002 est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=77>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.

Municipalité de Saint-Jacques

Jours fériés

Les bureaux municipaux et la bibliothèque Marcel-Dugas seront fermés en raison des journées fériées suivantes :

Mardi 24 juin : Fête nationale du Québec

Mardi 1^{er} juillet : Fête du Canada

Horaire d'été

À compter du 2 juin, et ce, jusqu'au 29 août, les heures d'ouverture des bureaux municipaux seront :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12 h

Vacances estivales

Les bureaux municipaux seront fermés en raison des vacances estivales du lundi 28 juillet au vendredi 1^{er} août inclusivement.

Le Service de la voirie demeurera ouvert.

JOIGNEZ-VOUS aux 508 utilisateurs, TÉLÉCHARGEZ l'application mobile Saint-Jacques!

Vous pouvez télécharger **gratuitement** l'application **Municipalité de Saint-Jacques** en allant au www.st-jacques.org ou directement sur les magasins d'application iPhone, Android et BlackBerry. Une version Web pour les personnes qui n'ont pas ce type d'appareil est aussi disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Transportez Saint-Jacques, téléchargez gratuitement l'application mobile.



Site Internet

Le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques est un outil fort pratique. Vous y trouverez, entre autres :

- L'Unité d'évaluation en ligne qui vous permet de consulter le rôle d'évaluation foncière, et ce, gratuitement;
- Le calendrier des loisirs pour connaître toutes les activités sociales et culturelles à venir;
- Les procès-verbaux des séances du conseil;
- Les avis publics;
- Les règlements;
- Les coordonnées de nos commerçants et de nos organismes;
- Etc.



Aimez la page Facebook de la Municipalité de Saint-Jacques!
Vous y trouverez une foule de renseignements utiles.

Loisirs et Culture Saint-Jacques

INFORMATION :
Tommy Pilotte
Technicien en loisirs
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670



Tommy Pilotte, technicien en loisirs

La Municipalité de Saint-Jacques est fière d'annoncer l'arrivée de monsieur Tommy Pilotte, technicien en loisirs, pour le Service des loisirs et de la culture. Étant natif de Sainte-Julienne, Tommy s'est récemment installé à Saint-Jacques, mais il possède déjà un fort sentiment d'appartenance envers notre municipalité.

C'est par son originalité, son dynamisme et son leadership que Tommy compte divertir les jacobins et les jacobines de tous âges.

« Depuis 2000, j'œuvre principalement dans le domaine des loisirs. J'ai été GO (gentil organisateur) au Beach Club de Pointe-Calumet, animateur et aussi coordonnateur du camp de jour de Rawdon. Depuis 8 ans, je suis également « maître de cérémonie » et « DJ » pour tous les genres d'évènements (mariage, party de bureau, bal de finissants, etc.). », affirme-t-il avec enthousiasme.

Tommy a complété sa formation d'intervention en loisirs en décembre 2008. Par la suite, il a été à l'emploi du CÉGEP de Joliette et de deux écoles secondaires. Parions qu'avec son énergie contagieuse, notre Service des loisirs et de la culture n'en sera que bonifié.

Bienvenue dans l'équipe de la Municipalité de Saint-Jacques.



Vélo-tour

Le vélo-tour sera accessible à tous les citoyens de la Municipalité de Saint-Jacques les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, après-midi, de 13 h à 16 h.

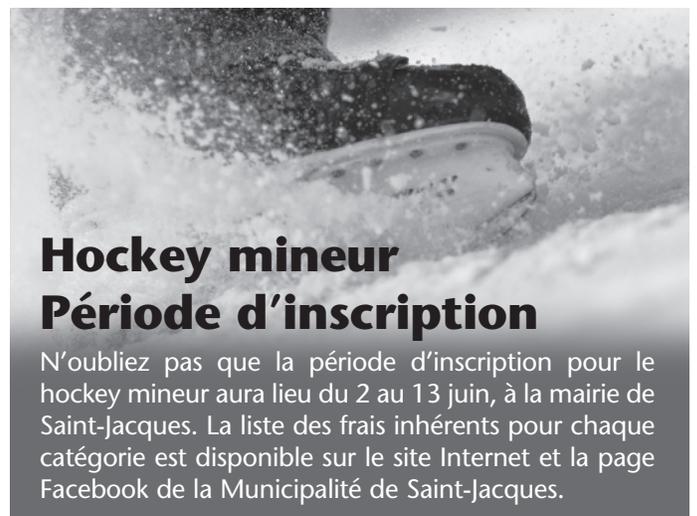
Vous pouvez réserver votre tour en communiquant avec la personne ressource au 450 758-6946.

INFORMATION :
450 839-3671, poste 7670 ou au loisir@st-jacques.org



Semaine de la municipalité

Du 1^{er} au 7 juin aura lieu la semaine des municipalités, surveillez les activités qui vous seront dévoilées sur le site Internet et la page Facebook de la Municipalité de Saint-Jacques.



Hockey mineur Période d'inscription

N'oubliez pas que la période d'inscription pour le hockey mineur aura lieu du 2 au 13 juin, à la mairie de Saint-Jacques. La liste des frais inhérents pour chaque catégorie est disponible sur le site Internet et la page Facebook de la Municipalité de Saint-Jacques.

Loisirs et Culture Saint-Jacques

INFORMATION :
Tommy Pilotte
Technicien en loisirs
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

AVIS DE RECHERCHE

PROFESSEUR DE GUITARE pour les ados

Nous sommes à la recherche d'un professeur de guitare pour les adolescents.



PROFESSEUR DE DANSE pour jeunes

Nous sommes à la recherche d'un professeur de danse pour les 6 à 12 ans et les 12 à 17 ans.



CONTACTEZ Tommy Pilotte au 450 839-3671, poste 7670 ou au loisir@st-jacques.org

618 \$ POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES OFFERTES AUX JEUNES

Le jeudi 15 mai dernier avait lieu la vente de livres usagés à la mairie de Saint-Jacques. Nos gentilles bénévoles, Nicole et Luce, ont élagué, déplacé et classé par « ordre alphabétique » plus de 2 000 livres, et ce, pendant trois jours. Elles ont vendu plus de 600 livres, pour un total de 618 \$. Cette somme est entièrement destinée aux activités culturelles pour les jeunes. Ces activités auront lieu en septembre dans le cadre des journées de la culture.

Ne vous inquiétez pas, les livres qui restent ne seront pas perdus! Une centaine d'entre eux s'envoleront pour Haïti et les autres seront remis à l'organisme Entraide Diabétique du Québec.



Un gros merci à nos érudites du classement, Nicole et Luce. Merci aussi à vous, qui avez donné vos livres et en avez achetés.

À l'an prochain!



Voici les premiers titres offerts en VERSION NUMÉRIQUE :

Sans retour de Rick Mofina, policier en 4 tomes

Gaby Bernier de Pauline Gill, roman historique en 3 tomes offert dans un coffret numérique

La tête de l'emploi de David Foenkinos

C'est le cœur qui meurt en dernier de Robert Lalonde

Un paradis trompeur de Henning Mankel, roman policier

L'orangeraie de Larry Tremblay

Malphas de Patrick Senécal, suspense en 3 tomes

Illusion de lumière de Louise Penny, policier

Lowlands écossais de Cutis Higgs, en 4 tomes

Saccages de Chrystine Brouillet, policier

L'orpheline de Georges Lafontaine

Le syndrome de la vis, Marie-Renée Lavoie

Les frères Sisters de Patrick de Witt, roman d'aventures

Le froid modifie la trajectoire des poissons de Pierre Szalowski

Les 7 filles d'Avalon de Isa-Belle Granger, roman fantastique

Les enfants du Pas du Loup de Marie-Bernadette Dupuy

Filles de lune de Élisabeth Tremblay, fantastique en 5 tomes

La serveuse du Café Cherrier de Yves Beauchemin

Sur le seuil de Patrick Senécal, suspense

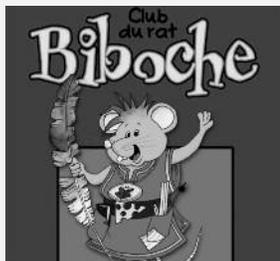
Il pleuvait des oiseaux de Jocelyne Saucier

Ces enfants de ma vie de Gabrielle Roy



Quinzaine du livre

La Quinzaine du livre de Lanaudière a connu un franc succès, 261 coupons de participation ont été remplis. Nous félicitons notre gagnante, madame Gemma Mercure qui s'est mérité un chèque cadeau de la Librairie René Martin ainsi que deux documentaires sur des sujets variés. Merci à tous ceux et celles qui ont participé à ce tirage.



Club du rat Biboché

Les animations du club de lecture du rat Biboché sont terminées pour l'année 2014. Les jeunes de 3 à 6 ans ont bénéficié de rencontres amusantes et riches en découvertes de toutes sortes.

À l'an prochain!



CHAQUE VIE mérite d'être racontée

L'Association « J'écris ma vie » offre des ateliers pour accompagner ceux et celles qui désirent écrire leur autobiographie.

Pourquoi écrire sa vie?

Pour se rappeler, mieux se connaître ou pour laisser un héritage à ceux qui viendront après. Les ateliers s'adressent aux personnes de tout âge. Nous aimerions savoir si ce projet vous intéresse. De nouveaux ateliers débiteront en septembre 2014.

S'il y a suffisamment d'inscriptions, une rencontre d'information aura lieu dans nos locaux le jeudi 19 juin prochain à 13 h.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez téléphoner à la bibliothèque au 450 831-2296.



SOIRÉES COUPS DE COEUR

Le 21 mai dernier, nous avons eu notre deuxième « Soirée coups de coeur ». C'est une rencontre toujours appréciée qui permet de connaître des livres et des auteurs différents. Nous nous sommes donné rendez-vous à l'automne. Si vous désirez être des nôtres, vous serez les bienvenus.



Semaine de vacances

La bibliothèque sera fermée durant la semaine du 27 juillet et nous serons de retour le lundi 4 août.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour les résidents de Saint-Jacques. Vous n'avez qu'à venir à la bibliothèque et présenter une preuve d'identité avec votre adresse.

BON ÉTÉ, BONNES VACANCES, Bonnes lectures!

HORAIRE RÉGULIER

(jusqu'au 21 juin inclusivement)

Lundi	14 h à 20 h
Mardi	14 h à 18 h
Jeudi	14 h à 20 h
Samedi	10 h à 12 h

HORAIRE D'ÉTÉ

(23 juin au 1^{er} septembre inclusivement)

Lundi	13 h à 18 h
Mardi	13 h à 16 h
Jeudi	13 h à 20 h



Des nouvelles de vos organismes



Entraide et Amitié de Saint-Jacques

Les membres du groupe Entraide et Amitié vous invitent à un dîner communautaire pour souligner la fête des Pères. La musique sera assurée par Rhéal et Janine.

Quand : Lundi 9 juin de 11 h 30 à 15 h 30

Où : Au sous-sol de l'église de Saint-Jacques

Coût : 10 \$ par personne

INFORMATION ET RÉSERVATION :
Fleur-Ange Perreault | 450 839-2989

Transport disponible sur demande.

La saison du jardinage et de l'horticulture!

Nous y voilà à cette belle période, pour s'adonner à notre passe-temps qui nous permet de reprendre contact avec la nature. Nos membres et visiteurs, qui ont appris trucs et connaissances, auront plaisir à mettre en pratique tout ceci. Nous aurons aussi plusieurs activités au programme ce mois-ci et ceux à venir dont je vous fais part tout de suite si vous désirez vous y inscrire :

Visites de jardins privés certains mardis soirs

Les détails vous seront donnés via les membres du conseil d'administration.

Voyage en autobus (autocar de luxe) – Visite de jardins dans les Laurentides dont :

- Les jardins de Michel Corbeil (jardin de vivaces exclusives) à Saint-Eustache
- Le jardin de Raymond et Denise Morinville à Piedmont
- Le jardin d'Yves et Raymonde Aubry à Sainte-Adèle
- Le jardin la Clef des Champs à Val-David

Date : Samedi 26 juillet à 8 h

Départ : Cour de l'église de Saint-Jacques

Coût : 40 \$ pour les membres et 50 \$ pour les non-membres.

Le prix inclut le transport et le coût d'entrée de certains jardins. Réservez tôt!



Nous dînerons dans un de ces jardins, donc prévoyez votre lunch et votre chaise de pique-nique.

RÉSERVATION :

Mario Lévesque | 450 839-6366 ou Monique Labrèche | 450 839-2315

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

Jeanne d'Arc Patenaude, présidente
Suzie Bonin, vice-présidente
Monique Labrèche, trésorière
Johanne Arsenault, secrétaire

André Riopel, Josée Desrosiers,
Mario Lévesque, France Millette
respectivement, directeur, directrice



De gauche à droite : Josée Desrosiers, André Riopel, Suzie Bonin, Jeanne d'Arc Patenaude, France Millette, Johanne Arsenault, Monique Labrèche et Mario Lévesque.

INFORMATION :

Jeanne d'Arc Patenaude | 450 759-6907

Plusieurs informations aussi disponibles au : <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=61&f=246>

Des nouvelles de vos organismes



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

Voici nos activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de ces activités sur notre site Internet.

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Conférence avec Stéphane Lamoureux : Le malheur est dans les prés - Mercredi 11 juin

Tant en Europe qu'en Amérique du Nord, le groupe des oiseaux champêtres est celui qui présente les plus importants déclin de population. La protection et la mise en valeur des habitats fauniques en milieu agricole sont ainsi devenues un enjeu important de conservation. La conférence dressera un portrait de la situation au Québec, en y précisant les menaces, les tendances et les pistes de solutions. La séance portera également sur les projets de conservation entrepris par le Regroupement QuébecOiseaux. Fils de producteurs agricoles, Stéphane Lamoureux, biologiste, œuvre au Regroupement QuébecOiseaux depuis 2011 où il s'occupe, entre autres, du dossier des oiseaux champêtres. M. Lamoureux est détenteur d'une maîtrise (Université de Sherbrooke). Le thème de son projet de recherche portait sur l'impact de l'intensification agricole sur l'investissement parental et la croissance des jeunes Hirondelles bicolorées. C'est donc un rendez-vous à 19 h au 34, 1^{re} Avenue, Notre-Dame-des-Prairies (2^e étage), entrez par l'escalier sur le côté gauche de l'édifice. Admission: 2 \$ pour les membres, 4 \$ pour les non-membres.

Excursion ornithologique avec Raymond Piché - Samedi 14 juin

Dans le cadre des activités de l'Atlas des Oiseaux nicheurs, Raymond Piché vous convie à venir récolter des indices de nidification pour le plus d'espèces possibles dans les tourbières situées au nord de la pépinière. Avant notre départ pour les tourbières, nous explorerons les alentours et le boisé même de la pépinière. Heure et lieu de rencontre: 8 h au stationnement de la Pépinière Villeneuve, située au 951, rang de la Presqu'île, L'Assomption. Apportez votre lunch ou grignotine, à votre choix. L'activité se terminera vers 16 h. Apportez chasse-moustique, jumelles, livre d'identification. En cas de pluie, l'activité sera remise au lendemain. **INSCRIPTION (obligatoire)** : Raymond Piché | picr@videotron.ca

INFORMATION : Luc Foisy | 450 759-8987



Le Comité d'embellissement et des Fleurons de Saint-Jacques, organisme qui travaille à embellir la paroisse, est actuellement à la recherche de photographies anciennes pour illustrer la vie des citoyens et citoyennes à une époque pas si lointaine de nous. Les photographies seront imprimées sur des plaques commémoratives pour illustrer l'histoire de ces personnes qui ont forgé l'identité de la paroisse dont elle s'enorgueillit aujourd'hui.

Nous recherchons des photographies de :

- La Croix de l'Année sainte (1950), située près du Provigo;
- La résidence du docteur où habitaient les sœurs Beaudry (aujourd'hui le parc de Grand-Pré est situé près de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie).

Vous pouvez apporter vos photos à la mairie de la Municipalité de Saint-Jacques en indiquant clairement vos noms et prénoms ainsi que votre numéro de téléphone sur une enveloppe pour faciliter le retour de vos photographies. Les photos seront remises à madame Lise Desrosiers qui vous contactera, après la sélection, pour identifier quelques personnes aux alentours des lieux-dits.

Merci au nom du Comité d'embellissement et des Fleurons de Saint-Jacques. En faisant ce simple geste, vous participez à raconter une page de la grande histoire de votre municipalité.

François Pelletier, directeur

Des nouvelles de vos organismes



Club FADOQ Saint-Jacques
Lanaudière

Activités du Club Fadoq

COURS SUR WINDOWS 8 ET LA TABLETTE (ANDROID ET APPLE)

Quand : En septembre
Coûts : Windows 8 : 65 \$ pour 3 cours d'une durée de 3 heures chacun
Tablette : 60 \$ pour 3 cours d'une durée de 3 heures chacun

INFORMATION :

Rita Leblanc-Coderre | 450 839-6567 - Renée Pauzé | 450 839-2130

Atelier d'information pour les proches aidants

« Les clés sur le deuil et les pertes »

Les ateliers sont accessibles aux aidés et aux aidants, et les sujets abordés à cette rencontre seront : les étapes et le processus nécessaires à la traversée des pertes (qualité de vie, liberté, etc.) et des deuils (deuil d'un conjoint, d'un enfant, d'un proche).

Atelier animé par Francine Cuierrier « Aux couleurs de la vie »

Date : Mercredi 4 juin de 19 h à 21 h 30

Endroit : Regroupement Bénévole de Montcalm - 27, rue Saint-Louis à Saint-Esprit

Si vous désirez obtenir un service de répit-surveillance soit au Regroupement Bénévole de Montcalm ou à votre domicile, faire la demande lors de votre inscription, et ce, gratuitement pour les aidés.

Transport disponible sur demande au coût de 4 \$.

INFORMATION : 450 839-3118 ou 1 888 839-3440, poste 221



**Regroupement
Bénévole
de Montcalm**

*Là où s'arrêtent les mots...
commence la musique - Wagner*



**PARRAINAGE
CIVIQUE
LANAUDIÈRE**

**NOUS SOMMES
PRÉSENTMENT À
LA RECHERCHE
DE BÉNÉVOLES ...**

Parrainage civique Lanaudière est un organisme communautaire dont la mission est de favoriser l'intégration sociale et de briser l'isolement des personnes vivant avec une incapacité permanente.

Vous voulez parrainer un de nos filleuls? Vous avez le cœur sur la main et vous désirez mettre du soleil dans la vie de quelqu'un? Appelez-nous dès maintenant au 450 834-1728. Une place vous attend dans notre équipe! La fréquence des activités de parrainage dépend de vos disponibilités!



La Rescousse Montcalm, groupe d'entraide en santé mentale, a le plaisir de vous inviter à son **assemblée générale annuelle** qui aura lieu :

Date : Jeudi 5 juin à 13 h 15

Endroit : 114, rue Montcalm à Saint-Esprit

Des nouvelles de vos organismes



EXPO L'ARTISANERIE LANAUDOISE HOREB Venez ! Voyez ! Saint-Jacques

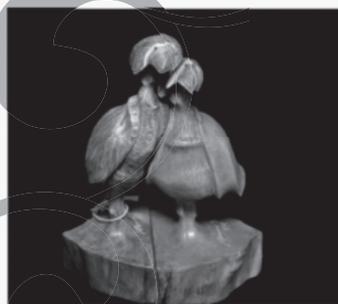
Invitation à venir en grand nombre à la première édition de l'ARTISANERIE LANAUDOISE de Saint-Jacques.

Une fête pour les yeux, une rencontre mémorable avec des artisans de chez nous, une belle occasion de trouver le cadeau parfait pour la Fête des Pères.

On vous y attend!



Mme Sylvie Lechasseur



M. Michel Boire



Mme Isabelle St-Georges

Le samedi 14 juin de 10 h à 18 h
Le dimanche 15 juin de 10 h à 16 h

Au 122 rue St-Jacques,
Saint-Jacques, J0K 2R0

Tél.: 450 839-7717

www.horebsaintjacques.com

Des nouvelles de vos organismes



Le Centre d'hébergement Saint-Jacques fait peau neuve!

La campagne *des Jardins de vie*, de la



Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière

présidée par l'honorable Bernard Landry, permettra aux résidents du Centre d'hébergement Saint-Jacques de profiter d'une cour extérieure réaménagée pour correspondre à leurs besoins.

Le terrassement, l'aménagement paysager, de nouvelles balançoires et un nouveau foyer rendront cet espace extérieur nettement plus agréable pour nos aînés et leurs familles.

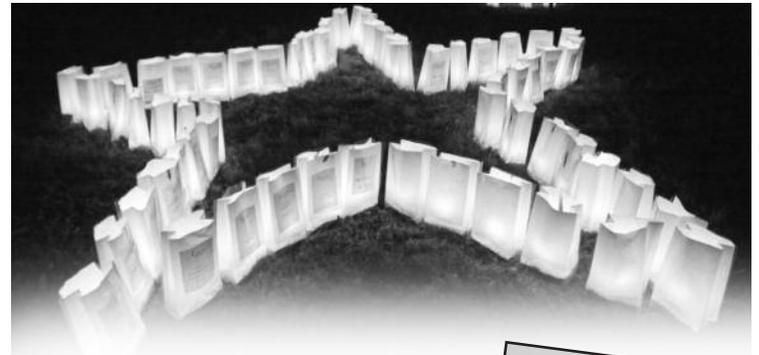
Parce qu'ils le méritent, offrons une meilleure qualité de vie à nos proches.

Objectif de campagne: 40 000 \$

Pour faire un don, surveillez votre courrier ou contactez la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière au 450 759-8222 poste 2721.

Une campagne de financement exceptionnelle, pour des gens exceptionnels.

**Merci de votre
générosité!**



RELAIS
POUR LAVIE



Société
canadienne
du cancer



**Vous êtes survivants du
cancer ou combattez
présentement, faites comme
Raphaëlle, venez chercher une dose
d'énergie en participant au 7^e relais pour la
vie du Grand Joliette**

**L'an dernier le relais de Joliette a permis
d'amasser la sommes de 163 000 \$.**

Venez ouvrir la marche avec des centaines d'autres survivants. Accompagné d'un aidant ou seul, vous vivrez un moment magique rempli d'émotion. Vous pouvez également vous former une équipe ou joindre l'équipe des étoiles filantes.

Vendredi 6 Juin



ON VA MARCHER SOUS LA LUNE

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Sophie Pauzé | 450 953-0530 | sophpauze@hotmail.fr

Des nouvelles de vos organismes



TRANSMISSION DE LA DANSE TRADITIONNELLE en Nouvelle-Acadie

Pour l'amour des traditions et celui de la danse, Les Petits Pas Jacadiens sont heureux et fiers d'annoncer la concrétisation d'un projet qui a pour but de réactiver la pratique de la danse traditionnelle dans six communautés : Saint-Jacques, Saint-Alexis, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Liguori et Rawdon.

Sous le nom Transmission de la danse traditionnelle en Nouvelle-Acadie, le projet permet la transmission aux jeunes générations. Comme l'explique Philippe Jetté, président de l'organisme Les Petits Pas Jacadiens, il s'agit d'un grand projet collectif qui implique l'ensemble de la communauté.

« Les élus sont inspirés par notre projet et on souhaite justement faire équipe avec eux et toute la population. On compte sur les municipalités, les organismes culturels et communautaires et sur les citoyens pour permettre la continuité de cette pratique sociale et collective afin que la danse traditionnelle retrouve ses fonctions au sein des fêtes populaires! » Philippe Jetté insiste d'ailleurs sur l'importance du soutien des organisations locales telles que le Club FADOQ de l'Amitié Saint-Jacques, présent et impliqué dans le projet depuis le tout début.



Par ce beau projet, Les Petits Pas Jacadiens souhaitent réaliser une mobilisation collective avec les acteurs du milieu pour trouver la façon de pérenniser les veillées de danse.



Ateliers et veillées de dances au programme

Les Petits Pas Jacadiens offrent aux familles et aux « calleurs » des six communautés, la possibilité de transmettre les danses qu'ils pratiquaient ou qu'ils pratiquent toujours dans leurs fêtes familiales. Accompagnés d'un médiateur du patrimoine vivant dans le transfert de leurs connaissances, ils permettent la continuité de la pratique par la transmission aux jeunes générations.

Des ateliers de transmission sont présentement offerts aux aînés de la Nouvelle-Acadie ainsi qu'à toutes personnes désireuses de participer au projet. Encadrés par leurs aînés, les enfants et les petits-enfants sont invités à prendre part au projet en apprenant, par imitation, les figures des « sets carrés ». Pour conclure en beauté et dans le respect des traditions, la population sera conviée à des veillées de danse intergénérationnelle en partenariat avec des fêtes de notre communauté.



Pour plus d'information ou pour participer à ce projet rendu possible grâce au soutien financier de Service Canada et du ministère de la Culture et des Communications, communiquez avec Philippe Jetté, chargé de projet, au 450 397-2313 ou par courriel à info@lespetitspasjacadiens.com.

Page Facebook au www.fb.com/veillesdedanse

SOURCE :

Philippe Jetté, chargé de projet, Les Petits Pas Jacadiens (PPJ)
450 397-2313 | info@lespetitspasjacadiens.com

Des nouvelles de vos organismes



122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

www.horebsaintjacques.com

La chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 20 h

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Steeve Pepin

info@horebsaintjacques.com | 450 839-7717

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Du jeudi 12 juin à 19 h 30 au dimanche 15 juin à 13 h
« **CHRISTOTHÉRAPIE** »

EXPÉRIENCE FOI ET LUMIÈRE

Patrick et Maria Rioux | 450 839-7717

Samedi 14 juin de 10 h à 18 h

Dimanche 15 juin de 10 h à 16 h

UNE PREMIÈRE :

ARTISANERIE LANAUDOISES SALON D'ART

Sylvie Lechasseur | 450 839-7047

Steeve Pépin | 450 839-7717

Mercredi 23 juillet de 7 h à 22 h

**PÈLERINAGE ANNUEL À SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ,
PORTE SAINTE À QUÉBEC ET NOTRE-DAME-DU-CAP**

Steeve Pepin | 450 839-7717



Dans le cadre de la journée mondiale du livre, les élèves du Club de lecture du Collège Esther-Blondin ont rendu visite aux aînés de la Résidence Nouvelle-Acadie afin de les interroger sur leurs habitudes de lecture. Suite à cette rencontre, l'enthousiasme des élèves pour cette activité a démontré que l'engouement pour la lecture et la culture traverse les générations avec la même ferveur. Le succès entourant ce projet permettra sans doute une nouvelle collaboration pour le futur.



LOGEMENTS À LOUER

Vous pouvez vous placer sur une liste d'attente pour les studios 3 ½ et 4 ½ à louer. Un crédit d'impôt est disponible pour les personnes de 70 ans et plus.

INFORMATION :

Thérèse Beauchamp | 450 397-1212

Le comité de la CCI Nouvelle-Acadie est heureux de vous convier à un 5 à 7, mis de l'avant par deux commerçants du milieu!

Lors de cette activité, vous pourrez faire une visite des nouveaux bureaux de Clermont & Clermont, assister à deux minis-conférences en plus de déguster de succulentes bouchées et du vin! Cette activité aura lieu le mardi 10 juin dès 17 h chez Clermont & Clermont (55, rue Marcel-Lépine, Saint-Jacques, J0K 2R0). Le coût de cette activité est de 15 \$ pour les membres du comité de la Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Acadie et 20 \$ pour les non-membres. Pour plus d'informations, communiquez au 450 839-9218 poste 701.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Jean-Michel Gagné

Conseiller au développement

SADC Achigan-Montcalm

Information Saint-Jacques



Vérification des avertisseurs de fumée pour les résidents de la rue Saint-Jacques

Le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques poursuivra la vérification des avertisseurs de fumée pour les **résidents de la rue Saint-Jacques**. Les visites se dérouleront de soir et le samedi pendant la journée.



N'oubliez pas le Défi têtes rasées!

Le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques vous attend le 8 juin de 10 h à 14 h à la caserne (115, rue Saint-Jacques) pour son Défi têtes rasées. Les sommes amassées seront entièrement remises à Leucan Laurentides-Lanaudière pour soutenir les enfants atteints de cancer et leur famille.

Lors de cette journée, les citoyens et leurs familles auront l'occasion, entre autres, de rencontrer les pompiers du Service de sécurité incendie de Saint-Jacques dans une ambiance festive.

PLAISIR ET FOUS RIRES GARANTIS!

Pour participer au Défi têtes rasées, rendez-vous au www.tetesrasees.com.

INFORMATION :

Daniel Bell | daniel.bell@live.ca



COLLECTE DE SANG

Vendredi 27 juin de 13 h à 20 h
Gymnase de l'école
Saint-Louis-de-France

Un don de sang, un don de vie.

THÉÂTRE EN ÉTÉ
Échinocactus,
mon épineuse
belle-mère!

26 juin au 31 août

Salle Julie-Pothier
www.lechinocactus.com

Information Saint-Jacques



Invitation

Aux citoyens de la
Municipalité de Saint-Jacques

INAUGURATION DU PARC DES CULTURES ET GRAND PIQUE-NIQUE FAMILIAL

Les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques sont fiers de vous inviter à la conférence de presse soulignant l'inauguration du parc des Cultures qui aura lieu :

DATE : Samedi 14 juin 2014
HEURE : 10 h 45
ENDROIT : Sur le site du parc des Cultures - À l'arrière de l'église de Saint-Jacques

La conférence de presse débutera à 11 h et sera suivie d'un vin d'honneur et d'un grand pique-nique familial! Apportez votre diner et venez partager des moments de rencontres agréables entre parents et enfants dans un esprit festif!

Nous vous y attendons en grand nombre, beau temps, mauvais temps!

Pierre La Salle
Maire **INFORMATION :**
450 839-3671

Meublons le parc des Cultures

La Municipalité de Saint-Jacques a entrepris l'aménagement, l'été dernier, d'un parc sur les terrains de la fabrique situés à l'arrière de l'église de Saint-Jacques. Ce parc, d'une superficie de deux hectares, se veut une aire de repos et de rassemblement pour les résidents de Saint-Jacques et des environs. Il se veut également un rappel sur la situation particulière propre à la création des municipalités de la Nouvelle-Acadie par l'érection d'un monument commémoratif de la déportation acadienne.

Dans le but de rendre ce parc plus accueillant et pour faire le lien entre le parc et le monument commémoratif installé à l'été 2013, nous désirons permettre aux familles acadiennes ayant contribué à la fondation des paroisses de la Nouvelle-Acadie (Saint-Alexis, Saint-Jacques, Saint-Liguori et Sainte-Marie-Salomé) d'inscrire de façon particulière la contribution de leurs ancêtres à la fondation de cette région. Le projet consiste à installer une vingtaine de bancs portant le nom des familles fondatrices afin de bonifier le volet historique du parc des Cultures.

Les familles, entre autres, visées par ce projet sont :

Arseneault	Barnabé	Béliveau	Benoit	Bernard	Blanchard	Bourgeois
Bourque	Brault	Breault	Brun	Comeau	Daigle	De Pisiguit
Doucet	Dugas	Dupuis	Fontaine	Forest	Gaudet	Girouard
Granger	Guildry-Labine	Hébert	Janson	Landry	Lanoué	Leblanc
Lord	Martin	Melançon	Michel	Mireault	Pellerin	Picotte
Piquotte	Poirier	Préjean	Richard	Robichaud	Sincenne	Thériault
Thibodeau	Vincent					

Source : Une nouvelle acadie, François Lanoué, 1972

Information Saint-Jacques



Meublons le parc des Cultures (suite)

Le tableau présenté fournit le nom des familles des premiers arrivants tel que compilé par l'abbé François Lanoue dans son édition « Une nouvelle Acadie, Saint-Jacques de l'Achigan 1772-1972 ».

Il est entendu que d'autres familles de souches acadiennes sont arrivées après les premières vagues. Ces familles sont également invitées à participer au projet.

Comment ça fonctionne?

Nous désirons installer une vingtaine de bancs qui seront bien sûr fabriqués par des artisans locaux. **Chaque famille pourra commanditer l'achat d'un de ces bancs.** Le coût de chaque banc sera de mille dollars (1 000 \$). Une famille ne peut commanditer qu'un seul banc. Les bancs respecteront la politique de la Municipalité sur le mobilier urbain. Leur structure sera en fer forgé et le siège et le dossier seront en bois d'acajou.

Sur chaque banc, une plaque en aluminium brossé de 15 cm par 10 cm affichera le nom de la famille. Il y aura également un code QR qui permettra aux visiteurs possédant un téléphone intelligent d'avoir accès à un site Internet où les familles auront préalablement écrit un texte sur leur histoire familiale. **Plusieurs familles d'une même descendance peuvent se cotiser pour commanditer un banc.**

Les bancs seront répartis dans l'ensemble du parc des Cultures. Le comité de réalisation du parc sélectionnera les emplacements au hasard.

INFORMATION :

Michel Robichaud | 450 839-6464



Exemple de positionnement de plaque sur le sommet du banc

Rencontre d'information

Une rencontre d'information aura lieu le mercredi 11 juin à 19 h
au Centre culturel du Vieux-Collège (50, rue Saint-Jacques).

Bienvenus à tous!

Information Saint-Jacques



La MRC de Montcalm accroît la prévention incendie dans les bâtiments de son territoire

Lors de la dernière assemblée du conseil de la MRC, les membres ont adopté le règlement n° 407 visant à améliorer la prévention des incendies et la sécurité des occupants dans les bâtiments. Ce règlement s'applique aux dix municipalités du territoire et remplace un certain nombre de règlements existants. Il vient également uniformiser les règles municipales en lien avec les efforts gouvernementaux en matière de prévention incendie.



Dans le cadre de ce nouveau règlement et aussi en fonction du schéma de couverture de risques, le module de Prévention des incendies de la MRC de Montcalm a le mandat d'inspecter les bâtiments du territoire. Une priorité a été établie aux écoles, aux bâtiments abritant un lieu de sommeil, notamment les résidences pour personnes âgées, et à d'autres lieux publics. Tous les types de bâtiment seront inspectés, à l'exception des maisons unifamiliales et des bâtiments résidentiels de moins de 9 logements. Ces derniers seront visités par les pompiers dans le cadre du programme de vérification des avertisseurs de fumée.

Les inspections des bâtiments publics ont commencé ce printemps et le module de Prévention des incendies de la MRC de Montcalm se donne cinq ans pour visiter l'ensemble des bâtiments visés. Les inspections s'effectuent en fonction de la réglementation en vigueur qui tient compte des nouvelles normes gouvernementales en matière de sécurité dans les bâtiments. Lors de ces visites, le technicien en prévention des incendies de la MRC de Montcalm explique aux propriétaires ou locataires les règles à respecter et les conseille sur d'éventuelles améliorations à apporter s'il y a lieu.

Pour toute question relative au programme d'inspection des bâtiments, les citoyens peuvent communiquer avec le module de Prévention des incendies de la MRC de Montcalm au : 450 831-2182, poste 7953. En ce qui a trait aux visites résidentielles effectuées par les pompiers, il suffit de communiquer avec le Service de sécurité incendie de sa municipalité.

Sur la photo : Patrick Watson, technicien en prévention incendie à la MRC de Montcalm

MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC

Chantal Nolin, responsable des communications
MRC de Montcalm / cnolin@mrcmontcalm.com
450 831-2182, poste 7017 / 1 888 242-2412

Le 10 mai dernier, au Collège Esther-Blondin, avait lieu la cérémonie de remise de la médaille du lieutenant-gouverneur du Québec. Lors de cette cérémonie, deux citoyens de Saint-Jacques se sont vu remettre une médaille dans la catégorie jeunesse (bronze) en reconnaissance de leur engagement auprès de leur communauté. Il s'agit de messieurs **Éloi Lapointe et Benjamin Piquette**.

Au nom de toute la population de Saint-Jacques, nous désirons remercier ces personnes qui contribuent à rendre notre paroisse plus riche de par leur implication et leur grand dévouement.

Nous leur exprimons toute notre reconnaissance pour leur bon travail. Félicitations.